

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022-2023 (calculée sur la masse salariale 2022)

BORDEREAU DE VERSEMENT

Vos coordonnées:

Nom de l'entreprise:

Adresse:.....

Numéro de SIRET:.....

Code NAF:.....

Nom du responsable taxe:.....

Mail:.....

Tel:.....

Nom de la personne à remercier :.....

Mail:.....

Tel:.....

Montant versé :.....€

Cachet entreprise

Date et signature

NOS CONDITIONS DE VERSEMENT DES 13% DE LA TAXE D'APPRENTIS- SAGE

LES MODALITÉS:

Le versement des 13% se fait directement par virement ou par chèque

Par virement IBAN : FR76 1010 7003 1700
9200 2734 168 BIC . BREDFRPPXXX

Par chèque à l'ordre : GESCEP
52-56 rue de la Maison Rouge, 77437
Lognes Marne La Vallée Cedex 2

Délais: entre le 1 janvier et le 31 mai 2023

Article 37 de la loi n.2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et art 1 du Décret n.2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Contact:

servicesentreprises@groupe-hema.com

01 72 84 60 14

Etablissements privés d'enseignement supérieur technique. Le groupe HEMA est géré par la SAS KLM - RCS Meaux : 448 065

Votre Contact
Marc de KERVENOAEL
mdekervenoael@groupe-hema.com